

Document annexe au Règlement de Consultation (Article IV.c. du règlement de consultation)

Modalités d'appréciation et de notation des critères d'analyse des offres pour les diagnostics énergétiques de patrimoine bâti

	Question posées	Réponse	Notation	Notes Globales	Pondération	*Précision	
		Oui/Non	*				
Valeur technique de l'offre	L'offre traite-t-elle de l'ensemble des points du cahier des charges?		6	16	/20	40%	Une réponse "oui" donne le maximum de point; une réponse "non" = 0 point une réponse "oui/non" donne la moitié des points
	Le candidat maîtrise-t-il le sujet et le contexte (objet de l'intervention)?		4				
	L'offre de prix est-elle bien explicite (€/jour, €/homme, frais divers, etc.)?		2				
	L'offre de délai est-elle bien explicite (nombre de jours, semaines)?		2				
	Existe-t-il un planning d'intervention?		2				
	Précision de la quantité exacte d'intervenant qualifiés sur le terrain (CV)		2	4			
	Qualité adaptée des moyens humains mobilisés, hors personnel administratif (CV foruni)		2				

Temps consacré à la mission, en heure, défini obligatoirement par le candidat

	Nature de l'activité	heures globales	coût €HT	Note		Formule de notation	
Temps (et rappel coût) consacré à chaque élément de mission de maîtrise d'œuvre	APS			/20	p o n o d t é r é e	15%	NTH= Mth/THO*20 avec : NTH= Note du temps horaire consacré Mth= moyenne des temps horaires enregistrés THO= temps horaire de l'offre
	APD						
	PRO						
	ACT						
	EXE						
	DET						
	AOR						
	OPC						
		Total heures					

Formules d'application des critères de délai et de prix

		P ou D Moyen	P ou D offre	Note	Pondération	
Prix T. ferme	Note prix = [(Prix moyen des offres admises/2)/Prix offre concernée]*20			/20	30%	
Délai T. ferme	Note délai = [(Délai moyen des offres admises/2)/Délai offre concernée]*20			/20	15%	